

PARLEMENT EUROPÉEN
DOCUMENTS DE SÉANCE

1962-1963

5 JANVIER 1963

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

DOCUMENT 120

Rapport

fait au nom de

la commission du marché intérieur

sur

la proposition de la Commission de la Communauté
économique européenne au Conseil (doc. 67)

relative à

la directive en vue de mettre en œuvre les dispositions
du programme général pour la suppression des restrictions à la
libre prestation des services en matière de cinématographie

Rapporteur : M. Victor Leemans

Library Copy

Par lettre du 24 juillet 1962, le président du Conseil de la Communauté économique européenne a demandé, conformément aux dispositions de l'article 63, § 2, du traité, l'avis du Parlement européen sur la proposition de directive en vue de mettre en œuvre les dispositions du programme général pour la suppression des restrictions à la libre prestation des services en matière de cinématographie.

Conformément au règlement du Parlement européen, cette proposition a été distribuée sous la forme du document 67 et renvoyée pour examen à la commission du marché intérieur.

La commission du marché intérieur a procédé à l'examen de cette proposition de directive lors de ses réunions des 2, 13 et 29 novembre 1962.

M. Victor Leemans a été désigné comme rapporteur lors de la réunion du 4 septembre 1962.

Le présent rapport et le projet de résolution qu'il comporte ont été adoptés à l'unanimité par la commission du marché intérieur lors de sa réunion du 29 novembre 1962.

Ont voté : MM. Kreyssig, président ff., Leemans, rapporteur, Azem (suppléant M. Vendroux), De Gryse (suppléant M. Blaisse), De Smet, Fischbach, Hahn, Illerhaus, Poher (suppléant M. Moro), Vanrullen.

Sommaire

	Page		Page
Avant-propos	1	Chapitre II — Objet de la directive	5
Introduction — Observations sur la situation de l'industrie cinématographique dans la Communauté économique européenne	2	Chapitre III — Examen du texte de la directive	5
Chapitre I — L'industrie cinématographique dans le traité de la C.E.E. et dans le programme général pour la suppression des restrictions à la libre prestation des services	4	a) Exposé des motifs	5
		b) Articles de la directive	6
		Projet de résolution	8

RAPPORT

sur la proposition de la Commission économique européenne au Conseil (doc. 67) relative à la directive en vue de mettre en œuvre les dispositions du programme général pour la suppression des restrictions à la libre prestation des services en matière de cinématographie

Rapporteur : M. Victor Leemans

Monsieur le Président,

AVANT-PROPOS

1. Par lettre du 24 juillet 1962, le Conseil de la C.E.E. a demandé l'avis du Parlement européen sur la proposition de directive en matière de cinématographie. Présentée par la Commission de la C.E.E., la proposition porte le numéro III/COM (62) 129 du 26 juin 1962 comme document de la Commission de la C.E.E. et elle a été distribuée sous le numéro 67, 1962-1963, du 1^{er} août 1962 comme document de séance du Parlement européen. La commission du marché intérieur a été désignée comme commission compétente pour cette proposition.

2. Un premier échange de vues a eu lieu avec l'exécutif de la C.E.E. le 2 novembre 1962 à Bruxelles.

Votre commission a malheureusement dû constater que l'exécutif de la C.E.E. doit presque entièrement s'en remettre au jugement des experts nationaux par manque de personnel suffisant à la solution d'un problème aussi complexe.

Votre commission rappelle que le Parlement européen ne peut donner son avis que lorsque la Commission de la C.E.E. a arrêté définitivement son opinion sur ces questions. Sans doute l'article 149, § 2, reconnaît à l'exécutif de la C.E.E. le droit de modifier sa proposition initiale tant que le Conseil n'a pas statué; cette possibilité lui est notamment donnée dans les cas où le Parlement a été consulté. Il serait cependant contraire à l'esprit du traité que l'exécutif de la C.E.E. laisse au comité des représentants permanents du Conseil le soin de la rédaction définitive de sa proposition. Le représentant de l'exécutif de la C.E.E. a déclaré devant votre commission, le 2 novembre 1962, que la discussion avec les experts nationaux de certains problèmes posés par la présente directive n'était pas encore achevée mais qu'il serait possible de poursuivre cette discussion avec les mêmes experts dans le cadre du comité

des représentants permanents du Conseil de ministres.

3. Votre commission croit devoir exprimer de sérieuses réserves sur une telle procédure. Non seulement cette manière d'agir priverait le Parlement de la possibilité de donner son avis en ayant la meilleure connaissance possible de tous les éléments, mais cette procédure ne permettrait pas à l'exécutif de la C.E.E. de satisfaire aux conditions imposées par le traité qui stipule à l'article 63, § 2 :

« Le Conseil ... sur proposition de la Commission ... statue par voie de directives ... »,

ce qui exclut la possibilité d'une rédaction définitive de ces propositions dans le cadre du comité des représentants permanents.

4. Votre commission renvoie au rapport que M. Deringer a présenté au nom du comité des présidents sur le cinquième rapport général sur l'activité de la Communauté économique européenne (doc. 74, 1962-1963). On peut y lire au paragraphe 122 :

« La pratique actuelle donne l'impression que le Conseil réussit toujours à participer à la gestion des affaires courantes de la Communauté qui, selon le traité, n'est confiée qu'à la Commission, alors que le Conseil a pour tâche de statuer sur les propositions de la Commission. »

Votre commission est d'avis que, dans ce cas également, l'exécutif de la C.E.E. ne doit pas laisser le champ libre au Conseil car alors le contrôle du Parlement deviendrait impossible.

5. Votre commission a donc demandé à l'exécutif de la C.E.E. de tirer au clair les questions encore en suspens au cours d'une nouvelle réunion des experts nationaux et de donner les résultats de cet examen au Parlement.

Pour les travaux ultérieurs dans le domaine de la cinématographie, il semble qu'il serait bon de constituer un groupe de travail auquel partici-

peraient également des représentants de l'industrie cinématographique et des employés de celle-ci.

INTRODUCTION

Observations sur la situation de l'industrie cinématographique dans la Communauté économique européenne

6. Avec la première directive en matière de cinématographie, le Parlement européen a, pour la première fois, l'occasion de s'occuper de cette

branche d'industrie et il n'est sans doute pas inutile de donner, à titre d'introduction, quelques informations sur sa situation actuelle.

7. L'importance des différents États membres en tant que *consommateurs* de films ressort du tableau suivant qui donne les chiffres relatifs à 1961. Il y a lieu de tenir compte du fait que la diminution du nombre de spectateurs provoquée par la télévision n'a pas encore pris fin. Le nombre total des spectateurs dans la C. E. E. a évolué comme suit : 1958 : 2,1 milliards; 1959 : 1,9 milliard; 1960 : 1,9 milliard; 1961 : 1,7 milliard.

Tableau 1

Nombre de salles de cinéma et de spectateurs dans la C.E.E. en 1961 ⁽¹⁾

Pays	Nombre de salles	Nombre de spectateurs en millions	Recettes en milliards de dollars
Italie	10 508	741	201,1
Allemagne (R.F.)	6 666	518	191,6
France	5 802	344	130,8
Belgique	1 445	71	29,8
Pays-Bas	562	51	20,1
Luxembourg	52 ⁽²⁾	5	1,3 ⁽²⁾
Total	25 035	1 730	574,7

⁽¹⁾ Source : Centre national de la cinématographie (française) : « Cinéma européen 1958-1961 », Paris, octobre 1962.

⁽²⁾ 1959.

L'importance du marché n'est pas cependant en proportion directe du nombre de films projetés. D'après les statistiques disponibles, il semble qu'en 1959 il ait été projeté aux Pays-Bas autant de films différents qu'en France, bien que le nombre des places dans les salles et le nombre de spectateurs ne représentent respectivement que 10 % et 18 % des chiffres relevés en France.

8. En ce qui concerne la *production*, trois États membres comptent parmi les grands producteurs, deux États membres ne produisent que très peu de films et le Luxembourg ne produit pas de films de long métrage (voir tableau 2).

9. En ce qui concerne les *importations*, les différences ne sont pas aussi grandes que pour la production, comme le montrent les chiffres suivants :

Tableau 2

Approvisionnement du marché en films de long métrage dans les pays membres de la C.E.E. en 1959

Pays	Production	Importation
Italie	167	505
France	138	380
Allemagne (R.F.)	103	510
Belgique	4	448
Pays-Bas	2	508
Luxembourg	—	450

10. Les chiffres du tableau 2 ne peuvent pas être additionnés : en effet, dans les chiffres concernant la production, les coproductions sont comptées deux fois et dans les chiffres des importations on a compté les films importés en provenance d'autres États membres et les films importés des pays tiers par chacun des États membres.

On parle d'une « sursaturation » du marché européen, mais celle-ci n'est pas aussi importante qu'il peut paraître à première vue, si l'on compare les chiffres du tableau 2 avec la situation des États-Unis qui, en 1959, ont produit 180 films et en ont importé 824.

11. Les importations de films de long métrage au Luxembourg, en Belgique et aux Pays-Bas ne sont pas soumises à des *restrictions quantitatives*.

En Allemagne et en Italie, il existe des restrictions quantitatives dans le cadre d'accords bilatéraux.

Des accords bilatéraux ont été passés par l'Allemagne avec la France, l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Espagne, et par l'Italie avec l'Allemagne, la France et l'Autriche.

En France, le contingentement des films a été maintenu même en dehors des accords bilatéraux.

12. Le système des quotas à l'écran pratiqué en France et en Italie a beaucoup plus d'effet que

passé très largement celui des consommateurs de l'industrie et de la petite industrie. Sur le total des fournitures des usines à gaz dans la C.E.E., qui s'élèvent à près de 13.538 millions de m³ à 4.200 kcal annuellement, plus de la moitié, soit 7.763 millions de m³, est consommée par les foyers domestiques. Dans les différents pays cette part varie, comme le montre le *tableau 9*. La part de la consommation moyenne des foyers domestiques dans la C.E.E. n'est pas très différente de celle que l'on enregistre en Grande-Bretagne. Les ventes des usines à gaz montrent l'importance de « l'industrie du gaz proprement dite » en Grande-Bretagne, dans le cadre de l'industrie du gaz prise globalement.

30. Ces différences sont encore plus frappantes si l'on compare le secteur des foyers domestiques de la C.E.E. à l'approvisionnement des foyers domestiques en Grande-Bretagne (cf. *tableau 10*). On ne peut, lorsqu'on fait cette comparaison, négliger les différences de densité de population, l'évolution historique dans le plus vieux pays producteur de gaz d'Europe et également la concurrence des ventes directes de gaz liquéfiés. On doit également tenir compte de l'incertitude sur de nombreux chiffres de ces comparaisons. Cependant, il reste que :

- en Grande-Bretagne, pour une population représentant le tiers de celle de la C.E.E., le nombre des foyers domestiques abonnés au gaz représente près de 60 % du nombre correspondant pour la C.E.E.,
- le nombre des foyers domestiques abonnés, pour 1.000 habitants, est en Grande-Bretagne double de celui de la C.E.E. et dépasse de 60 % la moyenne des pays de la C.E.E. sans l'Italie,
- les 12 millions d'abonnés domestiques britanniques consomment autant de gaz que les 19 millions de foyers domestiques des pays de la C.E.E.,
- l'abonné domestique britannique consomme 50 % de gaz de plus que l'abonné domestique du continent.

Quoi qu'il en soit, il semble utile d'examiner si cette comparaison de chiffres correspond à la réalité et, éventuellement, de rechercher les motifs de ces différences. Il semble bien qu'une de ces raisons est donnée par le fait que les livraisons directes de gaz liquéfiés aux foyers domestiques en Italie et en France sont très importantes alors que les livraisons directes de gaz liquéfiés en Grande-Bretagne ne jouent pas un grand rôle. En effet, ce pays dispose d'un réseau de conduites qui est très dense autour de plusieurs centres et qui étend très loin ses ramifications.

31. En fait, pour apprécier la situation concurrentielle des gaz liquéfiés dans le secteur foyers domestiques par rapport à celle de l'offre des usines à gaz, il importe de savoir si les gaz liquéfiés livrés directement aux foyers domestiques sont consommés dans des régions où existent des conduites ou dans des régions qui ne sont pas atteintes par le réseau de conduites. Les chiffres ne permettent pas de répondre à cette question. Pour la république fédérale d'Allemagne, où les livraisons directes de gaz liquéfiés aux foyers domestiques représentent environ 13 % des livraisons des usines à gaz aux foyers domestiques, donc relativement beaucoup moins qu'en France et qu'en Italie, on peut constater que ces livraisons directes de gaz liquéfiés aux foyers domestiques intéressent principalement des régions qui ne sont pas raccordées au réseau de conduites.

CHAPITRE III

Caractéristiques de l'industrie du gaz

Transport, distribution

32. Les échanges de gaz entre les différentes catégories de fournisseurs se font au moyen du transport par gazoducs sauf lorsqu'il s'agit de gaz liquéfiés. Les gazoducs franchissent de longues distances. Il a été fait mention, dans le passage de ce rapport consacré à la structure de l'offre, de cet attrait exercé par le gaz à longue distance sur les usines à gaz. Mais les usines à gaz recevant un apport extérieur ne sont pas seules à être directement raccordées aux gazoducs à longue distance, les grands consommateurs industriels le sont aussi. Le *tableau 11* montre l'évolution des gazoducs au cours des dernières années. Il permet de voir quelle est la tendance générale. Il convient d'observer que les définitions ne sont pas toujours uniformes dans les différents pays.

33. L'existence de gazoducs à longue distance permet d'introduire facilement les nouvelles quantités de gaz disponibles, notamment de gaz naturel et de gaz de raffinerie, dans le circuit d'approvisionnement ; en effet, elle réduit ou même rend superflues les grandes dépenses pour des constructions nouvelles de gazoducs, dépenses qui découlent de l'importance du capital à mettre en œuvre pour le transport par gazoducs. L'alimentation depuis la périphérie peut accroître considérablement la capacité de réseaux de gazoducs qui étaient jusqu'à présent alimentés depuis le centre d'émission, à plus forte raison si les réseaux existants reçoivent du gaz à pouvoir calorifique plus élevé.

à une multitude d'entreprises des différentes branches de la petite et moyenne industrie de transformation. Il s'agit là de livraisons de gaz analogues à la distribution par petites quantités des usines à gaz au commerce, à la petite industrie et aux foyers domestiques. Ces derniers absorbent la majeure partie du gaz produit par les usines à gaz. Les livraisons de gaz à l'industrie effectuées par les usines à gaz se distinguent de celles des usines à gaz au commerce, à la petite industrie et aux foyers domestiques en ce sens que les livraisons à ces abonnés sont faites suivant des tarifs alors que les usines du secteur industriel passent fréquemment avec les usines à gaz des contrats particuliers sur les conditions de livraison. Les livraisons des usines à gaz aux consommateurs industriels ressemblent aux livraisons directes des producteurs de gaz, par feeders à longue distance également, à l'industrie ; pour ces dernières les conditions de livraison sont fixées dans chaque cas par des contrats particuliers. Il est alors tenu largement compte de la situation particulière de chaque consommateur, en ce qui concerne le volume livré, la régularité des achats et les distances de transport, etc.

- La structure des livraisons directes de gaz naturel est particulièrement intéressante. Dans le cas de ces livraisons, il n'y a plus lieu de reprendre les réserves formulées plus haut, à savoir que dans certains pays les chiffres concernant le gaz naturel englobent également le grisou⁽¹⁾ ; pratiquement, les livraisons directes de gaz naturel ne portent que sur du gaz naturel. Il convient de rappeler ici encore que les livraisons directes de gaz naturel ne représentent qu'une partie de la production totale de gaz naturel. Sur le volume total de gaz naturel extrait dans la C.E.E., et qui s'élève à près de 23,5 milliards de m³ à 4.200 kcal, 3,2 milliards de m³ à 4.200 kcal sont livrés aux usines à gaz et aux cokeries, en partie pour le chauffage des fours, en partie pour leur production. Il reste, pour les livraisons directes — compte tenu de l'autoconsommation — environ 19,2 milliards de m³ à 4.200 kcal (cf. tableau 6). La plus grosse partie de ces livraisons, 17, 2 milliards de m³ à 4.200 kcal, soit à peu près autant que le gaz de cokeries, sont absorbées par l'industrie. Ces livraisons de gaz naturel sont assurées par les deux plus importants pays producteurs de gaz naturel dans la C.E.E., à savoir la France pour un tiers et l'Italie pour deux tiers. Sur ces

quantités de gaz naturel, 3,4 milliards de m³ à 4.200 kcal vont à la production d'électricité, 1,9 milliard de m³ à 4.200 kcal à l'industrie sidérurgique et 5,7 milliards de m³ à 4.200 kcal à l'industrie chimique, soit au total près de 11 milliards de m³ à 4.200 kcal aux grandes industries qui sont au point de vue quantitatif les plus importants consommateurs de gaz de cokeries et de gaz de hauts fourneaux (cf. tableau 8).

- On constate ainsi un parallélisme entre l'évolution de la consommation annuelle de gaz de l'industrie et celle de la consommation des grandes quantités de gaz manufacturés produites en Allemagne grâce à la rationalisation des cokeries et au développement de l'approvisionnement à longue distance dans les années vingt et trente. Dans les deux cas, les ressources supplémentaires importantes de gaz incitent à chercher des consommateurs dont les achats, portant sur de grandes quantités, permettent au fournisseur de gaz de faire de grands projets pour les constructions indispensables de gazoducs. Ces grands consommateurs furent en Allemagne à cette époque l'industrie sidérurgique et la chimie, ce furent naguère en Italie et ce sont aujourd'hui en France les gros acheteurs de l'industrie sidérurgique et de la chimie et, enfin, de l'industrie électrique⁽¹⁾.
- Les livraisons aux secteurs « industrie » et « commerce et petite industrie » des usines à gaz (« industrie du gaz proprement dite ») ont déjà été mentionnées. Dans le cadre de l'émission des usines à gaz, c'est la distribution aux consommateurs domestiques qui prédomine dans la C.E.E. ; leur nombre dé-

(1) En Italie, il est vrai, la consommation de gaz naturel pour la production d'électricité est tombée, de 1959 à 1960, à 1,1 milliard de m³ à 4.200 kcal, soit une diminution du tiers, pour autant du moins que les données statistiques soient comparables. On ne peut certes tirer de cette évolution en une année des conclusions sur la tendance générale, car cette évolution peut être due à des circonstances particulières. Mais si cette baisse de l'utilisation du gaz naturel pour l'électricité devait se maintenir, la consommation de gaz naturel se déplacerait de la production d'électricité à d'autres branches d'industries qui ont tendance à accroître leur consommation. Cette tendance pourrait se manifester en Italie dans les régions où les fournitures directes de gaz naturel vont, en quantités considérables, à différentes branches d'industries. Les livraisons de gaz naturel à la construction mécanique, à l'industrie électro-technique, à l'industrie du textile et du cuir, du verre, de la céramique, du ciment, des denrées alimentaires, du bois, du papier et de l'imprimerie, ne représentent pas moins de 4,7 milliards de m³ à 4.200 kcal, soit 40% de la totalité des fournitures directes de gaz naturel italien à l'industrie. Cette évolution amène à conclure que le gaz naturel en Italie pourrait pénétrer dans des régions qui ne sont que rarement approvisionnées en gaz produit à partir du charbon. On assiste évidemment en France à une évolution parallèle.

(1) En Sarre et dans une certaine mesure dans la Ruhr, le grisou (CH₄) est intégré dans l'approvisionnement public.

24. Le tableau est totalement différent lorsqu'on compare l'offre de gaz de la C.E.E. avec celle des États-Unis et avec celle de l'Union soviétique. Aux États-Unis, l'offre de gaz est dix fois plus importante que celle de la C.E.E. et c'est le gaz naturel qui en constitue de loin la part la plus grande. En Union soviétique, l'offre de gaz est à peu près double de celle de la C.E.E., que l'on néglige ou non le gaz de hauts fourneaux. En Union soviétique également, le gaz naturel a fortement progressé et il gagnera encore en importance au cours des prochaines années.

25. Dans la C.E.E. et aux États-Unis, les gaz liquéfiés jouent un très grand rôle dans les livraisons directes à l'industrie et plus encore dans les livraisons directes aux foyers domestiques, secteur dont la part relative est de loin la plus importante en France et en Italie. Cette question sera reprise d'une manière plus approfondie dans la suite de ce rapport.

Consommation de gaz de l'industrie et du secteur foyers domestiques

26. Le tableau 7 donne une vue d'ensemble de la part des deux groupes de consommateurs les plus importants dans les applications du gaz en 1960. La consommation propre des producteurs de gaz (par exemple pour le chauffage) et les pertes de transport ne sont pas comprises dans les applications du gaz.

27. Dans la consommation de gaz, le secteur industrie occupe la première place — et pas seulement dans la C.E.E. — même si l'on élimine les livraisons directes de gaz de hauts fourneaux et de gaz de raffineries, destinées exclusivement à l'industrie. La part de la consommation de gaz de l'industrie est particulièrement élevée dans les livraisons directes de gaz naturel, et les livraisons de gaz des cokeries sont également destinées en majeure partie à l'industrie, directement ou par l'intermédiaire de sociétés de distribution à longue distance.

28. Parmi les consommateurs industriels de gaz, l'industrie sidérurgique occupe la première place et l'industrie chimique la seconde.

29. Une analyse détaillée de la consommation industrielle de gaz par branches d'industries est difficile, car on ne dispose pas de chiffres complets et identiques pour tous les pays. Quoi qu'il en soit, la dernière partie de l'annexe 1 pour la C.E.E. permet de faire les observations suivantes :

— Le gaz de hauts fourneaux qui n'est pas utilisé pour le chauffage des cokeries est consommé par la sidérurgie elle-même. On

peut en dire autant des quantités de gaz de hauts fourneaux qui, d'après les statistiques, sont affectées « à la production d'énergie électrique ». En effet, les centrales qui consomment du gaz de hauts fourneaux sont une annexe des usines sidérurgiques ou leur sont étroitement liées. On voit qu'il y a là un certain parallélisme avec les livraisons de gaz de hauts fourneaux aux cokeries pour le chauffage de fours ; ces livraisons sont constituées essentiellement par des livraisons aux cokeries rattachées aux aciéries ou situées dans leur voisinage immédiat (1).

— Le gaz de raffineries, lorsqu'il n'est pas livré à d'autres stades de la production de gaz, sert de matière première à l'industrie chimique.

— L'industrie chimique absorbe près de la moitié des quantités de gaz liquéfiés livrées à l'industrie.

— Pour les quantités de gaz de cokeries livrées directement d'usine à usine ou par le réseau à longue distance, l'industrie sidérurgique, l'industrie métallurgique et la chimie sont les principaux acheteurs ; viennent ensuite l'industrie de la céramique et du verre et l'industrie des métaux non ferreux (2).

— En ce qui concerne l'émission de gaz de « l'industrie du gaz proprement dite » (usines à gaz), les quantités livrées à l'industrie sont inférieures aux livraisons directes de gaz de hauts fourneaux, de gaz de cokeries, de gaz de raffineries, de gaz liquéfiés et de gaz naturel à l'industrie, car les gros consommateurs industriels de gaz ne sont pas approvisionnés par les usines à gaz mais par les producteurs de gaz qui livrent directement ou par feeders à longue distance. L'approvisionnement en gaz de l'industrie par « l'industrie du gaz proprement dite » est caractérisé par une très forte dispersion car ses livraisons vont

(1) Il est très difficile de distinguer dans les quantités de gaz de hauts fourneaux consommées par l'industrie sidérurgique la part affectée à la production de courant. Certains pays ne mettent donc pas à part ces quantités de gaz de hauts fourneaux utilisées pour la production de courant mais ils les rangent dans la consommation de l'industrie sidérurgique. Pour cette raison, les quantités de gaz de hauts fourneaux réellement utilisées pour la production de courant sont certainement supérieures aux chiffres donnés par les statistiques.

(2) D'après les statistiques, les quantités de gaz de cokeries utilisées pour la production de courant sont assez insignifiantes. Mais il ne faut pas oublier que l'autoconsommation des cokeries porte sur des quantités de gaz de cokeries qui, surtout pendant les week-ends et les jours non ouvrables, sont utilisées à la production de courant pour les besoins propres en énergie des cokeries et des mines qui leur sont rattachées. Comme dans le cas du gaz de hauts fourneaux, les quantités de gaz de cokeries utilisées pour la production de courant sont plus élevées que les statistiques ne l'indiquent.

les chiffres de la production propre des usines à gaz (cf. *tableau 4*). En ce qui concerne le gaz de cokeries, le gaz naturel et le gaz de raffineries, les livraisons des cokeries, des raffineries d'huiles minérales et des centres d'extraction de gaz naturel sont pour la plupart effectuées par feeders à longue distance. Avec la rationalisation de l'industrie du gaz et l'abandon de la production propre non rentable dans de petites usines à gaz désuètes (passage des petites usines de production propre, non rentables, au raccordement à des grandes usines à gaz), le gaz à longue distance a marqué un net progrès.

Au cours des dernières années, le nombre des usines de production de gaz a diminué considérablement dans tous les pays et cette tendance persiste (*tableau 5*). Les chiffres suivants publiés récemment en République fédérale illustrent bien cette tendance à passer des petites installations de production aux grandes installations dans le secteur des usines à gaz. En 1950, on comptait 326 usines à gaz pour une production annuelle totale de 1,8 milliard de m³ et 4,2 millions de tonnes de charbon enfournées ; en 1960, on comptait 254 usines à gaz avec une production annuelle de 2,7 milliards de m³ et 6,9 millions de tonnes de charbon enfournées (1).

- Comme il ressort du *tableau 6*, le gaz de hauts fourneaux a, dans le cadre de l'industrie du gaz des pays de la C.E.E., une importance considérable. Le gaz de hauts fourneaux intervient pour environ un tiers dans la production de gaz et pour plus d'un quart de la quantité globale de gaz dans les applications du gaz (cf. également *tableau 3*).
- Récemment le gaz de raffineries est apparu sur le marché. Jusqu'à présent, il était utilisé essentiellement par les raffineries pour leur consommation propre, en particulier pour couvrir leurs besoins en énergie thermique. Les quantités de gaz de raffineries augmenteront sensiblement au cours des prochaines années avec l'achèvement des nombreuses installations projetées de transformation d'huiles minérales.
- Si l'on excepte le gaz de hauts fourneaux et le gaz de raffineries, on constate que, dans la C.E.E., c'est encore le gaz produit à partir du charbon qui prédomine. Il faut, il est vrai, se rappeler que 2 milliards de m³ environ de gaz naturel, représentant les livraisons à des usines à gaz et à des cokeries, sont inclus

dans les 30 milliards de m³ que les usines à gaz et les cokeries ont vendus dans la C.E.E. Le grisou ne représente qu'une faible part de ces fournitures, celles-ci étant constituées en majeure partie de livraisons de gaz naturel à des usines à gaz et à des cokeries. Si l'on ne tient pas compte du gaz de hauts fourneaux qui, en fait, est lui aussi produit à partir du charbon, on voit que l'offre de gaz naturel dans la C.E.E. se rapproche très fortement de l'offre de gaz produit à partir du charbon.

L'offre de gaz dans les différents pays de la C.E.E.

21. Les différences dans la structure de la production et de l'offre de gaz des différents pays de la C.E.E. sont considérables.

22. Dans les pays gros producteurs de charbon que sont la Belgique et la République fédérale, c'est le gaz produit à partir du charbon qui prédomine largement. C'est également le cas aux Pays-Bas. C'est aussi le cas en France même si l'on considère que les 6,5 milliards de m³ fournis par l'industrie du gaz proprement dite et par les cokeries comprennent les livraisons de gaz naturel qui se chiffrent à 1,4 milliard de m³ environ. Mais il convient d'observer également qu'une partie seulement du gaz produit en France par l'industrie du gaz proprement dite l'est à partir du charbon ; le reste, qui représente une part non négligeable, est produit à partir de combustibles liquides et gazeux. Ces questions seront reprises de manière plus approfondie dans l'étude des matières premières enfournées. En Italie, le gaz naturel prédomine et son importance croît encore au point de vue des chiffres de l'offre, si l'on considère que près de 500 millions de m³ de gaz naturel italien ont été livrés à l'industrie du gaz proprement dite en Italie.

Comparaison de l'offre de gaz dans la C.E.E. en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en Union soviétique

23. Si l'on compare l'industrie du gaz dans la C.E.E. avec celle d'autres pays dont l'industrie du gaz est très développée, on constate, d'après le *tableau 6*, qu'en Grande-Bretagne le gaz naturel n'a joué jusqu'à présent aucun rôle et que c'est le gaz produit à partir du charbon qui prédomine. Dans cette production de gaz à partir du charbon, la production des usines à gaz en Grande-Bretagne a une importance relativement plus grande que dans la moyenne des pays de la C.E.E.

(1) Laurien, « Un système d'interconnexion pour le gaz à longue distance » dans la série d'articles « L'approvisionnement en énergie et les modifications de structure », supplément à « Der Volkswirt » du 11 mai 1962.

Offre et applications du gaz

Offre de gaz dans le cadre de la consommation finale d'énergie

16. Avant d'analyser l'offre de gaz, il faut voir quelle est l'importance de l'industrie du gaz dans le cadre de l'économie énergétique de la Communauté. Il peut être, à cet égard, très utile de partir d'une comparaison entre l'offre de gaz et l'énergie finale ⁽¹⁾. Le tableau B 2 « des annexes statistiques » au « Rapport sur la situation énergétique de la Communauté et perspectives d'approvisionnement et de consommation d'énergie dans la Communauté en 1962 », janvier 1962 (page 110), qui a été dressé par la Haute Autorité avec la collaboration de la Commission de la C.E.E. et de la Commission de la C.E.E.A. fournit une base de comparaison ; toutes les formes d'énergie y sont converties en tec, sur la base des coefficients indiqués.

17. D'après le *tableau 2*, pour 1960 la part moyenne de la consommation de gaz dans la consommation finale d'énergie de la C.E.E. est d'environ 12 %. A cet égard, il convient d'observer que le gaz est utilisé presque exclusivement comme source d'énergie thermique. La consommation finale totale d'énergie est certes constituée principalement par des usages thermiques mais elle comprend également d'autres applications du gaz, ainsi comme force motrice pour des moteurs fixes et mobiles et comme source de lumière.

Offre et applications du gaz dans le marché commun

18. Si l'on considère la diversité des sortes de gaz, leurs différences ne sont pas si grandes qu'ils ne puissent être utilisés par échange et interconnexion à *un seul usage*, à savoir l'approvisionnement de tiers en gaz. Ces différences ne sont que des différences de degré et non de nature. Certains types de gaz ne peuvent être utilisés qu'à certains usages en raison de leur pouvoir calorifique peu élevé et ils n'entrent pas

⁽¹⁾ Une comparaison de la production brute de gaz avec la production d'énergie primaire n'a que peu de valeur en raison de la forte autoconsommation de groupes, importants par le nombre, de l'industrie du gaz. D'autre part, une comparaison des énergies utiles du gaz avec l'ensemble des énergies utiles n'est possible qu'en faisant d'importantes réserves, en raison des difficultés à déterminer des coefficients de transformation dans le dernier appareil. Certes, convertir les différentes unités d'énergie en un dénominateur commun au stade de la consommation finale (sans les convertir en fonction du rendement) présente certaines difficultés. Mais les résultats sont moins sujets à caution.

en ligne de compte pour le transport à longue distance. Mais ils peuvent valablement être intégrés dans l'ensemble de l'industrie du gaz. C'est pourquoi les échanges de gaz — avant l'offre sur le marché — sont particulièrement actifs dans les pays où l'industrie du gaz est très développée. Ils portent sur des quantités considérables. Ces échanges sont le résultat d'un système d'interconnexion mis au point en vue d'une rationalisation maxima et dépassant le cadre de l'entreprise isolée et de la grande industrie. Avec ce système, les différentes sortes de gaz sont affectées aux applications qui correspondent le mieux à leurs propriétés. L'offre portant sur les gaz qui ne sont pas limités dans leurs applications techniques et économiques est ainsi considérablement accrue ⁽¹⁾.

19. L'offre de gaz est détaillée dans la deuxième partie de l'annexe 1.

20. En comparant les chiffres concernant la production brute et l'offre de gaz on constate, entre le stade de la production et celui de l'offre sur le marché, un décalage considérable de la part relative des différentes catégories de fournisseurs de gaz, comme il ressort du *tableau 3*. Ce décalage n'est pas dû seulement aux quantités utilisées pour la consommation propre des producteurs de gaz, notamment pour le chauffage des fours à coke, mais également aux échanges de fournitures de gaz entre les différentes catégories de producteurs. Dans ces livraisons-échanges interviennent notamment :

— Les livraisons de gaz de hauts fourneaux des aciéries aux cokeries. Mais le gaz de hauts fourneaux n'est pas inclus directement dans l'offre ; ce gaz à faible pouvoir calorifique contribue indirectement à accroître l'offre de gaz de cokeries du fait qu'il est brûlé dans les cokeries pour la cokéfaction du charbon à la place de gaz de cokeries à pouvoir calorifique élevé. Dans la Communauté, ce sont plus de 3 milliards de m³ à 4.200 kcal de gaz de hauts fourneaux produit dans les aciéries qui sont utilisés actuellement pour le chauffage des fours à coke.

— De grandes quantités de gaz de cokeries et de gaz naturel, qui ne rentrent pas directement dans l'offre mais sont livrées aux usines à gaz et figurent ainsi dans les statistiques concernant l'offre des usines à gaz. Ces quantités sont très importantes. Elles s'élèvent, dans la Communauté, à 9,6 milliards de m³ à 4.200 kcal annuellement et dépassent ainsi de 50 %

⁽¹⁾ Pour cette raison également il est indispensable, lorsqu'on analyse l'offre de gaz, de recenser séparément les différentes sortes de gaz pour éviter des conclusions erronées. Une étude globale de l'offre donnerait en effet une image fautive.

ce procédé résident dans l'économie des coûts qu'entraînent ces travaux et le prétraitement du charbon. Mais l'application de ce procédé ne semble pas avoir fait de progrès (problème de la maîtrise technique du processus de gazéification ; situation du filon ; faible pouvoir calorifique du gaz ainsi obtenu).

8. Les documents statistiques utilisés sont les suivants :

— un tableau global où sont présentées les différentes sortes de gaz, séparément et par groupes, depuis le stade de la production jusqu'à celui de la consommation et qui donne une vue de la structure actuelle (1960) de l'industrie du gaz (annexe 1 ; source : Annual bulletin of gas statistics for Europe, publié par la C.E.E. de l'O.N.U., vol. VI, Genève 1961) ;

— un second tableau (source : Annual bulletin of gas statistics for Europe, vol. II et IV, Genève 1958-1961) qui retrace à grands traits l'évolution de l'offre de 1955 à 1960 pour les sortes de gaz que l'on peut ranger sous le terme « approvisionnement public en gaz », encore que ce terme n'ait pas la même signification pour tous les pays. Il s'agit des sortes de gaz qui entrent en ligne de compte essentiellement pour l'offre sur le marché général : offre des usines à gaz, offre résultant des livraisons directes des cokeries et offre résultant des livraisons directes de gaz naturel (annexe 2). Les livraisons directes de gaz liquéfiés n'ont pas été représentées dans ce tableau, faute d'une documentation suffisante pour permettre cette comparaison sur la période considérée.

9. Les gaz se distinguent par leur composition chimique dont dépend leur pouvoir calorifique (kcal/m^3).

Ce pouvoir calorifique varie fortement : il est d'environ 900 kcal/m^3 pour les gaz de hauts fourneaux à faible pouvoir calorifique et de 32.000 kcal/m^3 pour les gaz liquéfiés à pouvoir calorifique élevé. Pour pouvoir comparer les différents gaz, les quantités exprimées en m^3 sont converties ou bien en calories, ou bien en unités de volume de pouvoir calorifique donné ; on retient alors le pouvoir calorifique usuel du gaz de ville traditionnel (4.200 kcal/m^3). Le gaz naturel a, comparativement, un pouvoir calorifique qui est en général de 7.000 à 9.000 kcal/m^3 .

10. Les différents gaz sont utilisés principalement comme source d'énergie et dans une faible mesure seulement comme matière première pour la fabrication de produits chimiques, encore que dans l'industrie chimique de nombreux pays les produits chimiques obtenus à partir du gaz représentent des quantités considérables.

11. Le gaz utilisé comme source d'énergie sert principalement à la production d'énergie thermique et pour une faible part seulement à l'éclairage (éclairage urbain) et comme énergie mécanique (gaz liquéfiés, utilisés comme carburant, et gaz de décantation pour les transports). Le gaz produit à partir du charbon — surtout le gaz de hauts fourneaux — et le gaz naturel sont également brûlés pour la production d'électricité.

12. Parmi les différents gaz, le gaz de générateur, produit par l'industrie, occupe une place particulière car il est destiné uniquement à l'autoconsommation. Si l'on excepte la République fédérale d'Allemagne, il n'est pas recensé dans les statistiques et ne peut donc être retenu pour ce rapport.

CHAPITRE II

La structure de l'industrie du gaz dans les pays du Marché commun

Production (extraction)

13. Les différences de structure de l'industrie du gaz apparaissent au niveau de la production brute (extraction), de l'offre, du transport, de la distribution et de la consommation.

14. La production brute ressort de la première série de chiffres de l'annexe 1. Le tableau 1 (1) a été établi d'après cette série. Il montre l'ordre de grandeur des chiffres absolus de la production de gaz dans les différents pays et la part relative des différentes sortes de gaz. Il est très intéressant de faire une comparaison entre la C.E.E., le Royaume-Uni, les États-Unis et l'U.R.S.S.

15. Ce qui caractérise l'industrie du gaz dans les pays producteurs de charbon et d'acier c'est que les gaz d'usines à gaz, de cokeries et de hauts fourneaux y prédominent et qu'une partie des gaz obtenus comme sous-produits n'est pas offerte sur le marché mais est consommée pour la production. Si l'on veut tirer des enseignements des chiffres, pour ces gaz, ce ne sont pas les chiffres du tableau 1, concernant la production, qui sont les plus importants mais les chiffres concernant l'offre.

(1) Cf. annexe.

— Enfin, la part du gaz dans l'approvisionnement en énergie est subordonnée à la compétitivité de son prix par rapport à celui d'autres sources d'énergie.

3. Depuis l'installation en Europe des premières usines à gaz fonctionnant au lignite, vers les années vingt du siècle dernier, on peut distinguer quatre phases qui correspondent à des modifications structurelles décisives dans l'industrie du gaz. Ce sont :

- période du gaz d'éclairage ;
- période du gaz de chauffage, à partir de la fin du 19^e siècle (utilisation du gaz pour le chauffage domestique, développement des usines à gaz modernes et de l'approvisionnement industriel en énergie thermique) ;
- approvisionnement en gaz à longue distance à partir des bassins houillers (consommation de gaz de la grande industrie) ;
- utilisation accrue de nouvelles sortes de gaz (gaz naturel, gaz de raffineries).

4. L'avantage d'une plus grande souplesse de la production et de l'émission de gaz, qu'apporte l'intégration du gaz naturel et de produits pétroliers dans l'approvisionnement en gaz, est très important.

CHAPITRE I

Les sortes de gaz (gaz naturel et gaz manufacturés)

5. Du point de vue technique, la situation est la suivante.

Les gaz combustibles peuvent être :

- un produit unique,
 - gaz naturel extrait des gisements (gaz sec) ;
 - gaz produit par les usines à gaz par gazéification intégrale ⁽¹⁾ de la houille sans production de coke et à partir de combustibles liquides ;
 - gaz de générateur produit à partir de la houille ou du coke et destiné à l'autoconsommation ;
 - gazéification intégrale de la veine ;

⁽¹⁾ Procédé de la Steinkohlengas-AG à Dorsden: capacité annuelle = 1 milliard de m³ de gaz à 4,300 kcal/m³.

— un produit principal,

— gaz produit par les usines à gaz, à partir du charbon, avec du coke comme sous-produit ;

— un sous-produit,

— gaz de cokeries, produit lors de la cokéfaction dans les cokeries de mines et d'aciéries (le gaz représente $\frac{1}{5}$ environ du poids de charbon enfourné) ;

— grisou obtenu lors de l'extraction de lignite ;

— gaz de haut fourneau produit par l'utilisation de coke dans les hauts fourneaux ;

— gaz de raffineries et gaz liquéfiés produits dans les raffineries d'huiles minérales ;

— gaz naturel obtenu lors de l'extraction de pétrole brut (gaz humide).

6. Des caractéristiques particulières à ces deux types d'installation de production de gaz, usines à gaz et cokeries, on peut tirer certains enseignements au sujet des produits couplés que sont le coke et le gaz :

— marchés différents pour le gaz et le coke aussi longtemps que les procédés traditionnels de production seront utilisés dans les cokeries et les usines à gaz, avec le charbon comme matière première ;

— problèmes d'adaptation de la production de gaz, en particulier dans les pays dont la production est basée dans une large mesure sur les cokeries de mines et d'aciéries ;

— volume de gaz de cokeries des mines et aciéries dépendant des besoins en coke de l'industrie sidérurgique. Influence très limitée de la demande de gaz, car on a besoin de coke et non de gaz ;

— capacité d'adaptation moyenne des usines à gaz locales. Rôle de premier plan de la demande de gaz et, évidemment, influence de la situation du marché du coke, car le coke produit doit être vendu.

Ces données comportent certaines conséquences sur le plan de la production, de la formation des prix, des transports, de l'interconnexion des réseaux et du stockage des gaz. La plus grande partie des ressources en gaz dans la Communauté est fournie par la production classique, à partir du charbon.

7. Des essais pour réaliser au fond le dégazage intégral de la veine ont été faits en Belgique et en U.R.S.S. (suppression de l'abattage et du transport au jour du charbon). Les avantages de

RAPPORT

sur l'industrie européenne du gaz

Rapporteur: M. G. Philipp

Monsieur le Président,

INTRODUCTION

1. Votre commission s'est fixé pour tâche d'étudier la situation et les problèmes de l'industrie du gaz dans le Marché commun plus particulièrement dans l'optique de la résolution sur la politique énergétique de février 1962. Pour permettre une comparaison, la situation du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'U.R.S.S. sera également exposée à grands traits. Cette étude portera sur les *gaz de toutes sortes* (« gaz combustibles ») qui relèvent de l'économie énergétique. Les gaz produits et utilisés exclusivement pour des usages chimiques n'ont pas été retenus.

2. Quelle sera l'importance des nouveaux types de gaz et quelle sera la place de l'industrie du gaz dans l'économie énergétique ?

Cette question appelle quelques remarques :

- Une étude de l'industrie du gaz destinée à réunir des éléments d'information pour une coordination des économies énergétiques doit s'attacher plus particulièrement à la place qu'occupe le gaz dans l'économie énergétique. Elle doit également dégager les caractéristiques des différentes sortes de gaz.
- L'importance du gaz est due surtout à ses avantages techniques au stade de la consommation, en d'autres termes, à son rendement thermique très élevé.
- On ne peut actuellement — car de nombreuses inconnues subsistent — estimer de manière exacte quelle sera l'ampleur avec laquelle la production du gaz se développera. L'accroissement des besoins en gaz naturel pourrait être différent de celui des besoins en gaz manufacturés. Lorsqu'on veut évaluer les chances d'avenir des gaz manufacturés produits à partir du charbon on se heurte à une inconnue d'importance ; cette inconnue est constituée par la politique énergétique euro-

péenne, qui n'a toujours pas été définie et qui devrait avoir pour objet de déterminer quel sera le volume de la production de gaz à partir du charbon.

- Dans le secteur foyers domestiques, le gaz acquiert une position particulièrement favorable dans la concurrence avec d'autres sources d'énergie. L'accroissement des capacités des raffineries, dans le but d'offrir encore plus de produits pétroliers légers et lourds sur le marché de l'énergie thermique, accentuera considérablement, dans le secteur foyers domestiques précisément, la concurrence entre le gaz et le pétrole en raison de l'élasticité des prix du fuel.
- La possibilité, pour le gaz, d'entrer en concurrence avec d'autres sources d'énergie traditionnelles, au titre de produit de substitution, comme on peut l'observer aux États-Unis, dépend pour une grande part de l'évolution de l'offre de gaz de cokeries, donc de l'évolution de la production de charbon ; elle est en outre subordonnée à l'évolution de l'offre de gaz obtenu à partir des produits de raffinage, et surtout de gaz naturel, ainsi qu'à l'évolution des goulots d'étranglement entre le stade de la production et celui de la consommation. L'avantage d'une plus grande souplesse de la production et de l'émission de gaz, que procurent les nouveaux procédés de fabrication du gaz à partir d'hydrocarbures liquides, est considérable.
- Le gaz gagnera sans conteste en importance sur les huiles lourdes et le charbon dans la sidérurgie, dans l'industrie des métaux légers et dans l'industrie chimique en tant que source d'énergie thermique (ou matière première). Pour la réduction du minerai de fer dans les hauts fourneaux, on peut envisager à long terme que le gaz concurrence le coke comme combustible.
- Les modifications structurelles dans la production de gaz auront évidemment des répercussions sur la distribution du gaz et ses applications.





